

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La collecte sélective sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002. « Une obligation de plus ! », c'est en général la réaction de la plupart d'entre nous.

Au début de la collecte du verre, les réactions étaient les mêmes, aujourd'hui c'est un succès pour notre commune et pour l'ensemble de notre syndicat, le SIRTOM.

C'est ce même syndicat qui a pris l'initiative de mettre en route la collecte sélective dès le début du mois de mars.

Il est primordial que cette nouvelle démarche réussisse, les enjeux financiers sont importants. Il est de la responsabilité de chacun de limiter l'augmentation, déjà considérable, du coût du ramassage des ordures ménagères.

Chaque tonne de produit recyclable est rémunérée par « Adelphe », organisme chargé de collecter les différentes éco-taxes payées sur les emballages par les industriels et de les redistribuer aux collectes sélectives. Chaque tonne d'emballage recyclable récupérée diminuera donc d'autant nos redevances d'enlèvement des ordures ménagères.

Enfin, ces nouvelles pratiques nous permettant d'agir positivement sur notre environnement et de préserver notre qualité de vie, je vous encourage vivement à vous investir dans cette démarche.



### Informations pratiques

Ramassage des encombrants : Le premier ramassage des encombrants aura lieu le 03 avril 2002.

Ramassage des ordures ménagères :

*Containers ordures ménagères* : Tous les mercredis matin, comme d'habitude.

*Sacs jaunes et bleus* : Tous les 15 jours :

Jeudi 11 avril	jeudi 06 juin	jeudi 1 <sup>er</sup> août
Jeudi 25 avril	jeudi 20 juin	samedi 17 août
Samedi 11 mai	jeudi 04 juillet	jeudi 29 août
Jeudi 23 mai	jeudi 18 juillet	

Il est conseillé de déposer les sacs la veille du ramassage.

Secrétariat de mairie : Le secrétariat de mairie sera fermé du 08 au 14 avril 2002. S'adresser à Monsieur le Maire en cas d'urgence.

Messes : Le 06 avril à 19 heures et le 04 mai à 19 heures.

Course cycliste : La ronde du Doullennais passera dans notre commune le 07 avril après-midi.

Communiqué de la CPAM d'Arras : Vous êtes conjoint ou enfant d'un assuré social,  
Vous avez plus de 16 ans,  
Vous allez recevoir une carte « VI TALE » personnelle identifiée à vos nom et prénom.  
Le numéro de sécurité sociale qui figurera sur cette carte et sur l'attestation papier sera celui de l'assuré social.

**Attention** : Conservez l'ancienne carte « VI TALE » familiale, elle reste valable pour l'assuré et les enfants de moins de 16 ans.



### La vie du Conseil Municipal

Réunion du 22 février :

Salle des fêtes : A la suite du passage de la commission de sécurité, la location aux particuliers n'est plus autorisée.

Des travaux de mises aux normes seront prévus pour l'hiver prochain.

Eglise : L'achat de radiateurs d'occasion permettra d'améliorer le chauffage de l'église.

Election présidentielle : 1<sup>er</sup> tour : 21 avril

2<sup>ème</sup> tour : 05 mai

Elections législatives : 1<sup>er</sup> tour : 09 juin

2<sup>ème</sup> tour : 16 juin

## La Vie du Village

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

	<b>Lundi</b>	<b>Jeudi</b>
<b>Secrétaire de mairie</b>	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
<b>Elus</b>	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

Voyage à Bagatelle : Il est organisé par le Comité d'Animation. Il reste encore quelques places dans le bus.

Assemblée générale du Comité d'Animation : Elle aura lieu le 05 avril à 20 heures. Toute personne intéressée pour participer à cette réunion, y est cordialement invitée.

Fête intercommunale : Elle se déroulera cette année à Foncquevillers le 07 juillet. Le Comité d'Animation prévoit la participation de la commune d'Amplier. Un char sera décoré sur le thème de « La Minoterie ».

Les personnes intéressées par la préparation de cette fête sont invitées à se faire connaître auprès des responsables du Comité d'Animation.

Rappel : « Chasse aux œufs » le samedi 30 avril pour les enfants du village jusqu'au CM2. Rassemblement à 15 heures à la Mairie. Le soleil sera au rendez-vous.

Villages Fleuris : Comme chaque année, le village est inscrit au concours départemental. Nous comptons sur chacun pour embellir notre commune et nous permettre ainsi d'accéder à la 1<sup>ère</sup> place.